

Séance du 21 janvier 2021

JURAPARC - Salle Lacuzon

Direction Générale

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Au cours de sa séance, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE a

- DCC-2021-001** - **désigné** M. Claude BORCARD pour représenter ECLA aux futurs conseils d'administration de la SCIC HLM la maison pour tous et en tant que représentant d'ECLA aux assemblées générales de la SCIC HLM la maison pour tous.
- DCC-2021-002** - **approuvé** les termes de la convention avec la Caisse d'Action Sociale dont la validité porte sur l'exercice 2021.
- DCC-2021-003** - **pris acte** du rapport annuel sur le service public d'élimination des déchets ménagers de l'exercice 2019 établi par le Syndicat Départemental de Traitement des Ordures Ménagères (SYDOM du Jura).
- DCC-2021-004** - **approuvé** la création du comité des partenaires de la mobilité, en application de l'article 15 de la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités.
- **décidé** que le comité est composé de :
 - un collège d'élus, en plus du Président d'ECLA, président de droit, fixé à 4 représentants, dont le Président de la Commission Intercommunale d'Accessibilité, et le Vice-Président en charge des Transports et des Mobilités.
 - un collège de 2 représentants d'employeurs publics ou privés dont un représentant du Plan de Déplacement Inter-Etablissement (PDIE),
 - un collège de 2 représentants d'associations d'usagers des mobilités actives,
 - un collège de 2 représentants d'usagers du réseau de transport urbain et interurbain
 - **désigné** M. Claude BORCARD, M. Jean-Yves RAVIER, M. Pierre GROSSET et M. Claude JANIER en tant que représentants des Elus,
 - **désigné** M. Jacques GERARDOT (La Poste) et Mme Marie-Dominique LOISEAU (SIDECE) en tant que représentants des employeurs
 - **désigné** Mme Claude CHANGRENIER (Vélo qui rit) et M. Marcel GIROD (la Compagnie des Triporteurs) en tant que représentants des associations des Associations d'usagers des Mobilités actives
 - **désigné** M. MUSITELLI et Mme Aline BILLOTTE en tant que représentants d'usagers du réseau de transport urbain et interurbain.

- DCC-2021-005** - **décidé** la reconduction de l'opération « Cartes Avantages Jeunes » pour la saison 2021/2022,
- **proposé** les prestations suivantes :
 - Centre Nautique Aqua'Rel :
 - Une entrée gratuite au Centre Nautique,
 - Un tarif réduit toute l'année pour les porteurs de la carte Avantages Jeunes.
 - Cinéma du Centre Culturel Communautaire des Cordeliers :
 - Une entrée gratuite au cinéma,
 - Un tarif réduit à 5 € toute l'année pour les porteurs de la carte Avantages Jeunes.
- DCC-2021-006** - **décidé** la création d'un poste pour recruter un-e Directeur (rice) de la régie eau et assainissement.
- DCC-2021-007** - **approuvé** le projet de marché à intervenir pour les travaux sur les réseaux humides,
- DCC-2021-008** - **désigné** :
- M. Jérôme CORDELLIER
 - M. Jean-Philippe RAMEAU
 - Mme Nicole PARAISSO
 - M. Jean-Paul THOMAS
 - M. Serge MOREAU
 - M. Roland ROCHET
- représentants d'ECLA au Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme.
- DCC-2021-009** - **approuvé** la désignation du lauréat ainsi que le projet de marché à intervenir pour la maîtrise d'œuvre de la cité des sports, hors OPC,
- **décidé** de ne pas retenir les Prestations Supplémentaires Éventuelles suivantes : OPC de la tranche ferme, OPC de la tranche optionnelle.
- DCC-2021-010** - **sollicité** un soutien financier d'un montant de 22 624 € auprès du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, au titre du dispositif de soutien aux exploitations cinématographiques.
- DCC-2021-011** - **décidé** le versement en février 2021 d'une subvention de 242 500 € à l'Association Les Scènes du Jura, à titre d'acompte et sur la base des termes de la convention de financement annuelle 2020.

Lons-le-Saunier, le 22 janvier 2021

Pour affichage

Le Président,

Claude BORCARD